RESES

cé
ad

Premier bilan de la Convention Etudiante de l'Alimentation Durable

La Convention Etudiante de l’Alimentation Durable

Pilotée par le RESES, la Convention Etudiante de l'Alimentation Durable (CEAD) a réuni entre janvier et juin 2022 un panel représentatif de 40 étudiant·es, qui a eu pour mission de construire des propositions en lien avec l’alimentation durable, à destination des député·es européen·nes.

Une délégation de 6 membres porte jusqu’en juin 2024 ces propositions auprès des acteurs et actrices de l’alimentation durable en France et en Europe. Le RESES se donne également pour objectif de valoriser sur les campus les résultats et l’aventure de la CEAD, afin d’inspirer et de créer de l’échange et du débat autour de la thématique de l’alimentation durable.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CONVENTION

- Former des étudiant·es aux enjeux de l'alimentation durable
- Croiser les perspectives et points de vue en évaluant les besoins et la vision des étudiant.es avec les expert·es et décideur·euses
- Donner la parole aux étudiants et étudiantes pour participer au débat public sur une question fondamentale
- Créer des recommandations concrètes à destination des parlementaires européens à visée des élections de 2024
- Comprendre et diffuser l'impact d'un mécanisme de convention citoyenne

La construction de la CEAD

LE RECRUTEMENT DES MEMBRES

Afin de sélectionner les membres, des critères ont été établis, fondés sur le **genre**, la **filière**, **l'âge**, **l'année d'étude**, la **situation économique** et la **situation géographique,** qui nous ont permis de nous rapprocher le plus possible de la typologie de la population étudiante en France. La **motivation** a également été un critère de choix.

Un comité de sélection composé d'une membre du bureau du RESES, de la chargée d'alimentation durable et de la directrice des programmes a eu pour mission de sélectionner les profils les plus adéquats en lien avec les critères fixés.

243 candidatures ont été reçues, 40 personnes ont été sélectionnées !

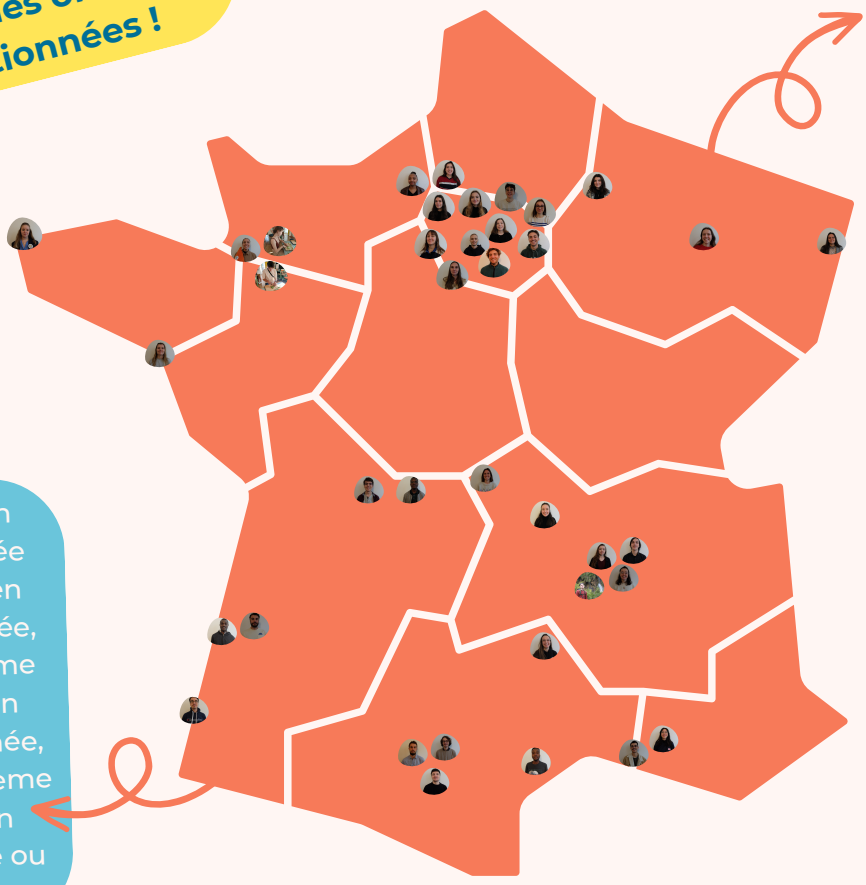

Les formations représentées : Droit (10%), Sciences Humaines et Sociales (19%), Sciences Politiques (17%), Economie et gestion (2%), Lettres et langues (2%), Santé (2%), Commerce (13%), Ingénierie (17%), Vétérinaire (8%), Art (2%), Paysage (2%), Communication (2%), Environnement (4%)

17% étaient en première année d'étude, 10% en deuxième année, 23% en troisième année, 20% en quatrième année, 25 % en cinquième année, 5% en sixième année ou plus

LE PROGRAMME DE FORMATIONS

Les formations **ont été réfléchies autour des grandes thématiques de l'alimentation**. Conçu pour être **flexible**, ce programme, relu par des structures expertes, a été adapté aux besoins de la convention. Une fois par mois (en présentiel ou en ligne), les membres ont été formé·es aux enjeux du système alimentaire de manière théorique et pratique mais également aux techniques d'intelligence collective. Un week-end à Rennes a également permis d'aller d'échanger avec des agriculteurs.

Avant chaque formation, **des ressources pour commencer à appréhender la thématique** ont été envoyées aux étudiant·es. Comme il n'était pas possible d'être exhaustif·ve dans les formations, l'auto-formation des membres a aussi été encouragée !

Les membres ont eux-mêmes organisé une **formation sur la cuisine végétale avec Gilles Daveau** ainsi que **4 rencontres** avec respectivement le **Conseil National de l'Alimentation (CNA)**, **Johanna Fourat** (CNRS) et **Olivier Lepillier** (sociologue), une **coopération Agricole** et enfin **Tanguy Giraud**, expert alimentation à la Fondation Européenne pour le Climat.

LES THEMATIQUES CHOISIES

Les membres ont été formé·es au **fonctionnement global de notre système alimentaire**, à **l'approche territoriale de l'alimentation**, à la **PAC et à l'agriculture européenne**, aux **défaillances et vulnérabilités du système alimentaire mondial**, au **commerce équitable et** au **contexte législatif de l'UE**. Les membres ont pu rencontrer **4 agriculteurs bretons**, maraichers et éleveurs en agriculture conventionnelle ou biologique. Un **atelier de cuisine** et de **cartographie** des connaissances ont complété leur formation !

LA PHILOSOPHIE DE LA CEAD

Afin que les membres puissent s'approprier au mieux la convention (à l'image par exemple de la Convention Citoyenne pour le Climat), l'accent a ainsi été mis sur la montée en légitimité et la prise en main par ses membres de la Convention. Le RESES souhaitait qu'ils et elles se sentent partie-prenantes du projet (et non bénéficiaires) et a ainsi développé des outils pour développer la participation active des membres :

- Le RESES a fait appel à RESICITY, qui nous a aidé à créer un sentiment d'intelligence collective, de cohésion au sein du groupe, à travers la création d'outils de démocratie participative (miro, groupe, ateliers de cartographie des compétences).

- La communication et la valorisation autour du projet ont été pensées avec les membres : ils et elles ont réalisé des storys, des réels, écrit des articles, fait des vidéos pour témoigner de leur expérience.

- Un guide a été conçu pour expliquer le projet dans lequel toutes les possibilités d'actions ainsi que la posture à adopter ont été explicitées afin de créer un espace de parole serein et un terreau fertile à l'action.

- L'apprentissage et la mise en pratique des gestes non-verbaux ont été utilisé afin de faciliter les débats.

LA CONSTRUCTION DES PROPOSTIONS

Afin de cadrer les propositions, plusieurs ateliers ont été mis en place en amont de la création des propositions, qui ont permis de choisir les thématiques dans lesquelles elles allaient s'inscrire. Les membres ont ensuite fait des recherches en amont afin de réaliser un état de l'art exhaustif du contexte législatif, des compétences de l'UE sur cette thématique, des parties prenantes, etc.

Suite à ces recherches, une journée entière a réuni les membres pour concevoir des idées de propositions, qui seraient ensuite retravaillées par la délégation de 6 membres. Plusieurs ateliers conçus avec RESICITY et les Jeunes Européens (world café, débat en pétale) ont permis d'aboutir à 12 propositions concrètes et réalistes.

Les 12 propositions qui ont émergé de ces ateliers ont ensuite été retravaillées par une délégation de six membres (élu·es via une élection sans candidat·es) afin de les étoffer et les préciser.
Un policy brief a été rédigé par la délégation, accompagnée par le pôle plaidoyer du RESES, qui a ensuite été envoyé aux différentes structures gravitant autour du parlement européen.

POLICY BRIEF

LES 12 PROPOSITIONS DE LA CEAD

BIENS COMMUNS

Créer un statut juridique protégeant et encadrant l'exploitation des biens communs visant à poser de grands principes de gestion des communs qui se superposent et encadrent les régimes de propriété publique et privée, ainsi qu'à reconnaître à chaque citoyen·ne européen·ne un droit d'usage et d'accès aux biens communs nécessaires à sa subsistance. Ce statut s'accompagne de mécanismes d'interdictions, de contrôles et de sanctions.

RÈGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Instaurer une exception aux règles de la concurrence internationale sur les denrées alimentaires, pour éviter la spéculation et favoriser la production locale.

MESURE DES IMPACTS ÉCOLOGIQUES

Mettre en place un système de comptabilité environnementale unique au niveau européen ;
Créer un éco-score multicritères devant être élaboré par une agence publique européenne en associant différentes parties prenantes (citoyen·nes, agriculteur·ices, scientifiques, ONG, industriel·les).

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Augmenter le budget des éco-régimes en intégrant progressivement leurs critères dans les conditionnalités ;
Augmenter les aides aux cultures de diversification (légumineuses, fruits et légumes) ;
Plafonner les aides à l'hectare du premier pilier et les faire évoluer vers des aides à l'actif agricole.

RENOUVELLEMENT DES AGRICULTEUR·ICES

Mettre en place une gouvernance foncière européenne avec les États membres, qui régule les transactions de terres agricoles et priorise l'installation de nouveaux·elles agriculteur·ices ;
Développer les expériences de découverte agricole, notamment via le corps de solidarité européen, et communiquer sur leur existence dans le secondaire et le supérieur.

CULTURE ALIMENTAIRE

Réglementer la publicité pour les produits de consommation néfastes pour l'environnement et la santé des individus et lancer des campagnes de sensibilisation à l'alimentation durable ;
Financer des lieux coopératifs d'alimentation durable donnant aux habitant·es les moyens de se réapproprier des lieux de restauration collective (cuisine, mutualisation des ressources et du matériel) pour répondre à des enjeux de santé, d'éducation et d'accès à l'alimentation.

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Ajouter un 55ème article à la Charte des droits Fondamentaux de l'UE reconnaissant le droit à l'alimentation comme un droit universel, en précisant les modalités de qualité, quantité, d'adéquation culturelle et de dignité, comme celle de l'ONU ;
Mettre en place une Sécurité Sociale de l'Alimentation sous la forme d'une directive reconnaissant l'universalité, la cotisation et le conventionnement démocratique comme principes fondateurs.

Le portage des propositions

A la suite de l'élection de la délégation , les six membres ont été formé·es au plaidoyer par le RESES. La délégation a ensuite commencé à travailler en autonomie sur un policy brief, à travers une veille d'actualités politiques et législatives, une recherche de fond sur les sujets traités, un remplissage d'une cartographie de contacts, une rédaction d'une synthèse sur un thème prédéfini, etc.

2 JOURNÉES DE FORMATION

Ces deux journées ont permis d'aboutir à la version finale du policy brief. Plusieurs temps de rencontres et de formations ont également eu lieu : **prise de parole en public/média training** (Max Havelaar), **législation européenne** (Jeunes Européens), une **rencontre avec des associations de l'écosystème** faisant du plaidoyer européen (Génération Équitable et Collectif Nourrir).

En otobre, la **délégation s'est rendue à Bruxelles** afin de rencontrer l'écosystème et les décideur·euses européen·es. Elle a pu rencontrer **deux ONG** (Safe Food Advocacy et le RAC), **deux commissions du Parlement** (Agriculture et Culture), ainsi qu'un assistant parlementaire du PS et un conseiller du groupe des VERTS/ALE.

D'autres rendez-vous avec des eurodéputé·es, assistant·es, groupes ou partis ont pû être organisés, à Paris ou en visio-conférence à la suite de ce voyage.

L'impact de la CEAD

Dans le but de comprendre les impacts de la Convention Etudiante de l'Alimentation Durable sur les membres qui la composaient, le RESES a travaillé avec Lucien Bonhomme, étudiant en master de "Management de la Transition Écologique et Économie Circulaire". Ce dernier a choisi comme terrain de son mémoire de fin d'étude la CEAD.

Des grands objectifs d'analyse ont été fixés en amont et, après six mois d'évaluation à l'aide de focus groupes, de suivis individuels de membres et de collectes de données quantitatives avec des questionnaires, il a été démontré que la convention avait impacté positivement les membres sur leur comportement privé et professionnel. Des membres ont ainsi reconnu « la pertinence du modèle de la convention » et se sont sentis « mieux préparés à affronter les défis à long terme ».

AU COMMENCEMENT DE LA CEAD

27% sont "pas ou peu" engagé·es au quotidien

48% disent avoir des "connaissances moyennes" au sujet de l'alimentation

25% ont un régimes alimentaire "classique" **19% ont un régime végétarien**

27% souhaitent un métier "en lien avec les enjeux" évoqués

A LA FIN DE LA CEAD

62% ont effectué des changements personnels ou professionnels

100% reconnaissent avoir été formé·es au sujet de l'alimentation durable

4% ont un régime alimentaire "classique" **40% ont un régime végétarien**

60% souhaitent un métier "fortement en lien avec les enjeux" évoqués

6 MOIS APRÈS

La suite du projet

Jusqu'en juin 2024, le RESES accompagnera la délégation de la CEAD à porter ses propositions auprès des décideurs et décideuses publiques, au niveau français et européen. Un grand événement de restitution de la CEAD aura lieu le week-end du 4 et 5 mai à l'Académie du Climat.

Par ailleurs, le RESES souhaite diffuser activement les résultats et le modèle de la convention comme espace de dialogue et de montée en légitimité et en compétences auprès du monde étudiant et sur les campus.

Si vous souhaitez nous aider à construire les outils de diffusion ou participer à la diffusion de la convention, contactez le RESES !

Merci à nos partenaires

Merci à Yves Jan, Pedro Tardif, Alan Testard et à la ferme des petits chapelets d'avoir accueilli les membres de la CEAD dans leur ferme.

Merci à Johanna Harley (et à sa maman) pour toute l'aide qu'elles nous ont apporté pendant cette aventure ! Merci à Lucien pour sa joie de vivre et son travail auprès des membres.

Merci à Anne, Celeste, Coralie, Marie, Lina, Lola, Ombeline et à toute l'équipe du RESES, qui a créé et fait vivre ce projet.

Vos contacts privilégiés

Lina Boumediene : campagne@le-reses.org
La délégation : cead@le-reses.org
Naëlle Lefevre Rizzo : developpement@le-reses.org